### **GUIDE**

# **DÉPLOIEMENT D'UNE APPLICATION ANDROID**

#### Contenu

1. Générer un package Android (apk)	1
2. Installer l'apk sur le support (téléphone ou autres)	1
3. Utiliser Android Market	1

Sous Android, les applications sont au format "apk" (Android Package).

# 1. Générer un package Android (apk)

Pour pouvoir déployer une application sur un support (téléphone ou autres), il faut normalement générer un fichier apk signé.

Sous Android Studio, il n'y a rien à faire car l'IDE génère automatiquement le fichier apk. Allez le récupérer dans le dossier Coach\app\build\outputs\apk\debug". Il y a normalement 2 fichiers. Il faut prendre "app-debug.apk".

# 2. Installer l'apk sur le support (téléphone ou autres)

Il suffit ensuite de transférer l'apk sur un appareil équipé d'Android et de l'installer à partir du gestionnaire d'application (il suffit alors de sélectionner le fichier téléchargé et le logiciel va s'occuper de l'installer). Une autre méthode consiste à envoyer l'apk par mail et le récupérer sur le téléphone : vous pouvez alors cliquer sur le fichier apk pour qu'il s'installe.

Attention, il faut au préalable que vous ayez configuré votre téléphone pour accepter l'installation de programmes provenant de l'extérieur (dans les paramètres).

#### 3. Utiliser Android Market

Pour ceux d'entre vous qui aimeraient créer des applications Android et les publier sur Android Market, voici la démarche.

Pour pouvoir publier une application dans l'Android Market, il faut :

- s'inscrire en tant que développeur (inscription payante) ;
- générer l'apk comme on l'a vu au point précédent ;
- uploader l'apk via la console de publication sur l'Android Market;
- choisir des options de publications :
  - type d'application,
  - catégorie,
  - prix de vente (peut être gratuit),

- pays où l'application est disponible,
  informations de contact;
- donner son accord pour la publication.

Pour des informations plus détaillées, lisez cette page :

 $\frac{\text{https://openclassrooms.com/courses/creez-des-applications-pour-android/}{\text{publier-et-rentabiliser-une-application}}$ 



Les cours du CNED sont strictement réservés à l'usage privé de leurs destinataires et ne sont pas destinés à une utilisation collective. Les personnes qui s'en serviraient pour d'autres usages, qui en feraient une reproduction intégrale ou partielle, une traduction sans le consentement du CNED, s'exposeraient à des poursuites judiciaires et aux sanctions pénales prévues par le Code de la propriété intellectuelle. Les reproductions par reprographie de livres et de périodiques protégés contenues dans cet ouvrage sont effectuées par le CNED avec l'autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

